



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 LaurierSt./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT
DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Infrastructure Maintenance and Solution Services

Division (FK)

L'Esplanade Laurier,

East Tower 4th Floor

L'Esplanade Laurier,

Tour est 4e étage

140 O'Connor, Street

Ottawa

Ontario

K1A 0R5

Title - Sujet Maintenance des hottes de cuisine	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP747-202138/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20202138	Date 2021-02-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-315-79401	
File No. - N° de dossier fk315.EP747-202138	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-03-05 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lavigne, Pierre	Buyer Id - Id de l'acheteur fk315
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-5198 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION DE L'INVITATION 003

Cette modification à l'invitation a pour but de confirmer la date de la visite obligatoire mais en éliminant le dernier site de la journée soit le Centre de production alimentaire et d'offrir une visite optionnelle pour ce site seulement.

- 1. À la PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES, SUPPRIMER l'article 2.6 Visite obligatoire des lieux et REMPLACER PAR :**

2.6 Visite obligatoire des lieux

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra en débutant à l'Édifice de la Confédération au 229 rue Wellington, **le mardi 9 février 2021**. La visite des lieux débutera à **09h00 HNE** à l'entrée principale. Après ce site, nous poursuivrons en marchant jusqu'à l'édifice Wellington, suivi de l'édifice de l'Ouest, puis ensuite à l'édifice de la Bravoure sur la rue Sparks et terminer avec l'édifice de l'Est vers midi. Plus tard en après-midi à **15h30 HNE le 9 février 2021**, nous nous réunirons à nouveau au Centre de production alimentaire au 1170 chemin Algoma.

Une attestation de sécurité du personnel est requise afin de donner des droits d'accès à des renseignements, des biens ou à des établissements PROTÉGÉS. Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard **le jeudi 4 février 2021 à 14h00 HNE** pour confirmer leur présence et fournir le nom et la date de naissance de la personne qui assistera à la visite. L'agent de sécurité d'entreprise (ASE) du soumissionnaire doit s'assurer que le représentant est titulaire d'une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé pour la visite des lieux. À défaut de répondre aux exigences relatives à la sécurité, représentant se verra refuser l'accès au site.

Les soumissionnaires devront signer une feuille de présence à chaque édifice. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite des lieux obligatoire ou qui n'envoieront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

Pour la visite des lieux, il est obligatoire que les soumissionnaires fournissent et portent des chaussures de sécurité. On interdira l'accès à la visite des lieux aux soumissionnaires qui ne se conformeront pas à cette exigence.

2.6.1 Visite optionnelle des lieux (Centre de production alimentaire SEULEMENT)

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra au Centre de production alimentaire au 1170 chemin Algoma à Ottawa, ON, **le samedi 13 février 2021**. La visite des lieux débutera à 10h00 HNE et se tiendra à partir de l'entrée principale.

Une attestation de sécurité du personnel est requise afin de donner des droits d'accès à des renseignements, des biens ou à des établissements PROTÉGÉS. L'agent de sécurité d'entreprise (ASE) du soumissionnaire doit s'assurer que le ou les représentant(s) est/sont titulaire(s) d'une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé pour la visite des lieux. À défaut de répondre aux exigences relatives à la sécurité, le ou les représentant(s) se verra/verront refuser l'accès au site.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le **mardi 9 février à 14h00 HNE** pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes détenant une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé, qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires qui ne confirmeront pas leur participation et qui ne fourniront pas le nom de la ou des personne(s) qui participeront à la visite se verront refuser l'accès au site. On demandera aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

2.6.2 COVID-19 - Instructions additionnelles aux soumissionnaires

Les restrictions supplémentaires comprendront:

Le représentant du soumissionnaire ne doit pas avoir voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours

-ne doit pas présenter de symptômes du COVID-19

-doit respecter les mesures de distanciation physique sur place.

-seulement un représentant par soumissionnaire sera accepté pour visiter les lieux

Tous les visiteurs doivent porter la protection obligatoire de santé et de sécurité suivante:

-Bottes de travail

-Masques faciaux dus au COVID

Pour en savoir plus sur la COVID-19, consultez le site de l'Agence de la santé publique du Canada: <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

****TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES****